

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et suivants,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de créer une commission d'appel d'offres,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée du Maire ou de son représentant ainsi que de 5 membres titulaires du Conseil municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la composition de la commission d'appel d'offres telle que citée ci-dessus,

Considérant que les membres de cette commission sont élus au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal d'élire, selon les mêmes modalités précitées, des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Considérant les propositions de candidatures de Madame le Maire pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et de Monsieur Samuel PHELIPPOT pour le groupe « *Unis pour Landivisiau* »,

Considérant que les membres du Conseil municipal peuvent décider, par un vote unanime, de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant le calcul de la représentation proportionnelle au plus fort reste issu de l'élection (4 conseillers pour le groupe « *Landivisiau avec vous et pour vous* » et 1 conseiller pour le groupe « *Unis pour Landivisiau* ») comme annexé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'UNANIMITE,

ELIT les membres suivants pour siéger à la commission d'appel d'offres :

<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Louis SALIOU	Ronan LUNVEN
Jean-Luc MICHEL	Yvon BALANANT
Sébastien JEZEQUEL	Nadine ABAZIOU
Philippe RIVIERE	Julie KERVELLA
Gaëlle MARTINEAU	Samuel PHELIPPOT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	29
POUR	29
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 10 septembre 2020

Le Maire,
Laurence CLAISSE.

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

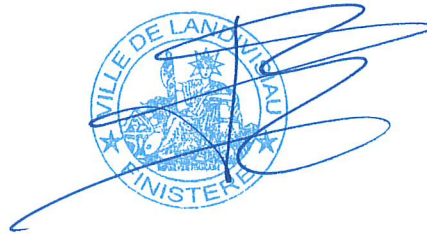
En Préfecture, le... 22 SEP. 2020

Et de la publication, le... 22 SEP. 2020

Fait à Landivisiau, le... 22 SEP. 2020

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL



Envoyé en préfecture le 22/09/2020

Reçu en préfecture le 22/09/2020

Affiché le

ID : 029-212901052-20200922-2020403-DE

CAO

DONNEES

Nombre de sièges à pourvoir	5	à compléter
	Nombre de voix obtenus	
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	22	à compléter
Liste "Unis pour Landivisiau"	7	à compléter
TOTAL SUFFRAGE EXPRIME	29	
Votants	29	à compléter
Abstention	0	à compléter
Nul	0	à compléter

APPLICATION QUOTIENT ELECTORAL

Quotient électoral (suffrage exprimé/nombre de sièges)	5,8
Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3,793103448
Liste "Unis pour Landivisiau"	1,206896552

1ère répartition de sièges

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	3
Liste "Unis pour Landivisiau"	1
TOTAL	4

RESTE A POURVOIR	1
-------------------------	----------

APPLICATION AU PLUS FORT RESTE

2ème répartition de sièges

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	5,5	1
Liste "Unis pour Landivisiau"	3,5	0

REPARTITION FINALE PAR LISTE

Liste "Landivisiau avec vous et pour vous"	4
Liste "Unis pour Landivisiau"	1
TOTAL	5